

REGLEMENT et les mesures sanitaires POUR LES ADHERANTES

CLUB AQUATIQUE CAFA ANJOU

En communiquant les mesures sanitaires mises en place, notamment en matière de distanciation physique, d'hygiène et de nettoyage supplémentaires, le club CAFA montre qu'il a étudié et mis en œuvre toutes les mesures visant à protéger autant que possible sa clientèle.

Cependant, le Club ne peut pas garantir que vous ne serez pas infecté par le virus au cours d'une activité qu'il organise.

- Il est de la responsabilité de l'usager de respecter l'obligation du port du couvre-visage dès son entrée dans le centre aquatique et lors de ses déplacements sur le bord de la piscine et bloc sanitaire, sans quoi, l'entrée au centre aquatique lui sera refusée. Couvre visage obligatoire pour toute personne âgée de 10 ans et plus dans les lieux intérieurs, sauf dans l'eau.
- On fait la promotion des mesures d'hygiène des mains mettant à la disposition des gens le matériel nécessaire (solutions hydroalcooliques, poubelles sans contact, etc.) aux endroits stratégiques des lieux de pratique (à l'entrée et à la sortie).
- Lors de la première leçon, il aura une explication pour les adhérents les chemins à suivre : (p. ex., le chemin à suivre pour quitter le vestiaire, le sens de circulation sur le bord de la piscine, etc.), présentation des procédures à suivre si des nageurs doivent aller aux toilettes durant les cours.
- On demande des parents du club compétitif et la croix rouge de rester en dehors du bâtiment pendant toute la durée de la pratique de leurs enfants si c'est possible.
- Tous les moniteurs seront équipés d'équipement de la protection et ils vont suivre la formation de société de la croix rouge pour utilisation de la protection et possibilités de donner les cours en toute sécurité.
- Nous allons indiquer les activités permettant de favoriser la distanciation physique, afin de choisir des activités convenables et conformes aux mesures des sociétés de la croix rouge et du sauvetage.
- Le nombre d'inscription pour chaque groupe est réduite.
- Des blocs d'activités espacés (horaires décalés).
- On donne certaines cours en présence des parents, afin de réduire le risque de transmission des maladies. Ainsi, le parent veillera à ce que l'enfant soit en sécurité dans l'eau. Prêtez attention à votre enfant en tout temps.

Lorsque vous êtes dans l'eau, si votre enfant a tendance à s'éloigner de vous, tenez sa main ou demandez-lui de rester devant vous et posez vos mains sur ses épaules.

On encourage les parents à porter un t-shirt avec leur maillot de bain, au cas où leur enfant a besoin de s'accrocher et d'éviter de porter des articles qu'un enfant dans l'eau pourrait saisir pour s'accrocher.

Les nageurs et les parents doivent maintenir une distance physique (de deux mètres) avec les autres nageurs et parents participant au cours.

- L'utilisation d'équipement individuel et des joues fourni pour le participant ne doit pas être partagé entre les nageurs.
- Tous les équipements utilisés seront désinfectés après chaque utilisation. On prévoit déposer un bac avec le liquide désinfectant.
- Plus le respect des mesures mises en place sera respecté, moins il y aura de chance de voir les centres aquatiques fermer de nouveau. C'est une responsabilité partagée!
- On vous demande s.v.p. de lire et signer la déclaration -Reconnaissance de risque COVID-19 plus bas

et nous la remettre du premier cours.